



Service d'organisation
et d'informatique

Annexes

Annexe 1 – Axes et plans d'action du label Numérique Responsable de niveau 2

Axe	Numéro	Plan d'action
1. Stratégie et gouvernance	PA1	Intégrer le Numérique Responsable (NR) dans la stratégie de l'organisation
	PA2	Formaliser sa politique « numérique responsable »
	PA3	Déployer sa politique "numérique responsable"
2. Soutien à la stratégie NR	PA4	Animer la démarche pour faire adhérer les parties prenantes internes et externes
	PA5	Intégrer l'accessibilité numérique
	PA6	Favoriser et accompagner le développement des compétences en NR
	PA7	Faire de sa communication une vitrine de son engagement NR
3. Cycle de vie des services numériques	PA8	Favoriser la sobriété et l'allongement de la durée de vie dès la phase d'achats
	PA9	Adopter une gestion responsable de ses équipements (poste de travail, impression, téléphonie, consommables...)
	PA10	Adopter une gestion responsable de ses logiciels, applications et services distants
	PA11	Adopter une gestion responsable de ses infrastructures (réseaux, serveurs, centre de données...)
	PA12	Adopter une gestion responsable des données
4. Etendre sa démarche NR	PA13	Encourager la mutualisation des outils et de la connaissance
	PA14	Valoriser le numérique comme levier d'action
5. Leviers externes des collectivités	PA15	Déployer la politique NR au niveau du territoire et de ses principaux acteurs
	PA16	Agir pour l'inclusion numérique sur le territoire



Annexe 2 – TIR (Types d’investissement responsable) du label Numérique Responsable de niveau 2 et engagements pris par la Ville de Lausanne sur trois ans

TIR1	Formaliser l'engagement de la direction
	Engagement préalable à la labellisation.
TIR2	Définir la stratégie NR et les moyens associés
	Engagement préalable à la labellisation.
TIR3	Identifier les principaux enjeux sociaux et environnementaux du numérique pour l'organisation
	Engagement préalable à la labellisation.
TIR4	Définir des indicateurs de NR pour le pilotage de la politique NR
	Engagement préalable à la labellisation.
TIR5	Définir et planifier un plan d'action numérique responsable
	Engagement préalable à la labellisation.
TIR6	Identifier et accompagner les porteurs de projet de la démarche NR
	Engagement préalable à la labellisation.
TIR7	Créer un comité de suivi pluridisciplinaire (élus, direction générale, services informatiques, développement durable...)
	Engagement sur 3 ans : Réunion du comité de suivi tous les 4 à 6 mois en fonction de l'évolution des objectifs et initiatives.
TIR9	Identifier les parties prenantes avec qui interagir sur le NR et se mettre en lien avec elles
	Engagement sur 3 ans : Basé sur le choix des parties prenantes identifiées, organisation d'au moins une séance par année pour informer et échanger sur la stratégie NR de la Ville de Lausanne.
TIR10	Partager des informations générales sur le thème du NR (actualités, chiffres clefs, interviews...)
	Engagement sur 3 ans : Communication sur la thématique NR en rapport avec les activités de la Ville de Lausanne deux fois par an via les vecteurs suivants : <ul style="list-style-type: none">— Site internet de la Ville— Site intranet de la Ville— Rebond via la newsletter interne pour chaque publication— Rebond via une accroche interne pour chaque publication.



TIR11	Communiquer en toute transparence sur les engagements et les indicateurs NR de l'organisation
	Engagement sur 3 ans : Mise en ligne des engagements sur la page NR de la Ville de Lausanne. Communication sur l'avancement des engagements deux fois par an via les vecteurs suivants : <ul style="list-style-type: none">— Site intranet de la Ville— Rebond via la newsletter interne pour chaque publication— Rebond via une accroche interne pour chaque publication.
TIR13	Participer ou organiser des événements pour sensibiliser les parties prenantes au NR
	Engagement sur 3 ans : Organisation d'événements avec les collaboratrices et collaborateurs. Minimum un par année.
TIR16	Intégrer le NR dans le plan de formation de l'organisation
	Engagement sur 3 ans : Intégration d'une sensibilisation de 15 minutes dans le kit d'accueil et d'introduction du nouveau personnel de la Ville de Lausanne. Un questionnaire de 10 à 15 questions sera ensuite réalisé afin de valider la sensibilisation.
TIR20	Disposer de sites Internet sobres et accessibles
	Engagement sur 3 ans : Mesure des sites intranet et internet de la Ville de Lausanne, liste des URL à définir et documenter. Réalisation d'une mesure deux fois par année à l'aide de l'outil "gtmetrix.com". Identifier les deux mesures les plus pertinentes pour l'amélioration du score, préparation des mesures correctives et application des mesures correctives.
TIR21	Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les appels d'offre et contrats en lien avec les services numériques (matériels, logiciels, consommables...)
	Engagement sur 3 ans : Contrôle continu des clauses d'engagement du PAIR : <ul style="list-style-type: none">— de la liste des labels à exiger ou à préférer pour chaque lot— des critères de responsabilité sociétale à évaluer en collaboration avec EPER pour le prochain et Electronics Watch— affiliation à Electronics Watch pour la surveillance des conditions de travail dans les chaînes de fabrication.
TIR25	Etablir des paramétrages permettant de limiter les impacts liés à l'utilisation des équipements
	Engagement sur 3 ans : Modification et application du règlement du personnel spécifiant le nombre de postes de travail par employée ou employé. Un poste maximum (laptop/desktop). Les accessoires (écran / clavier / souris) sont uniquement mis en place au bureau, pas pour le télétravail.
TIR27	Prolonger la durée de vie des équipements par un entretien régulier et en privilégiant la réutilisation du matériel ou sa réparation
	Engagement sur 3 ans : Contrôle continu des clauses d'engagement du PAIR sur la durée minimum d'exploitation prévue. Réparation des ordinateurs dans la limite des stocks du SOI.



TIR28	Récupérer les équipements inutilisés ou hors d'usage pour les orienter vers des filières de valorisation, en favorisant le don ou le reconditionnement
	Engagement sur 3 ans : Mise en place des objectifs du matériel récupéré et traité par l'association « Realise ».
TIR32	Responsabiliser les utilisateurs à la mise en œuvre des écogestes et des bonnes pratiques
	Engagement sur 3 ans : Poursuite du déploiement du système de "Follow-You printing" dans tous les services de la Ville. Il est prévu de déployer cette technologie via au moins un service par an.
TIR35	Recourir à un centre de données engagé sur la mise en œuvre de bonnes pratiques et assurer un suivi régulier de ses performances NR
	Engagement sur 3 ans : Adhésion au European Code of Conduct on Data Centre Energy Efficiency pour un des Data Centres de la Ville de Lausanne (évaluation en cours).
TIR36	Choisir une configuration permettant de limiter les impacts liés au fonctionnement du centre de données (consommations, refroidissement...)
	Engagement sur 3 ans : Adhésion au European Code of Conduct on Data Centre Energy Efficiency pour 1 des Data Centres de la Ville de Lausanne (évaluation en cours).
TIR41	Encourager ses collaborateurs à contribuer à un projet d'intérêt général en lien avec le NR
	Engagement sur 3 ans : Organisation d'événements avec les collaboratrices et collaborateurs. Minimum un par année.
TIR42	Réaliser ou soutenir des actions NR orientées grand public sur son territoire
	Engagement sur 3 ans : Organisation d'événements avec des partenaires externes. Minimum un par année.
TIR47	Impulser des démarches de service public adaptées aux populations utilisatrices
	Engagement sur 3 ans : Suivi continu du développement des services digitaux de la Ville de Lausanne. Validation de l'existence des guichets physiques pour s'assurer de ne pas marginaliser la population en situation d'illectronisme.
TIR48	Soutenir l'accompagnement des personnes éloignées du numérique
	Engagement sur 3 ans : Suivi continu de l'effort de la Ville sur l'accompagnement et la formation pour adultes.